Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NUMÉRO 1324

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le Règlement numéro 1324, intitulé: **« Règlement décrétant des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluvial, des travaux de voirie et de pavage, des travaux d'aménagement paysager et des travaux divers sur les rues Fréchette et des Pommiers ainsi que le paiement d'honoraires professionnels et autorisant un emprunt de trois millions six cent dix mille dollars (3 610 000,00 $) nécessaire à cette fin ».**

Ce règlement a reçu les approbations requises par la loi comme suit :

- par les personnes habiles à voter lors de la procédure d'enregistrement tenue du 27 au 29 mars 2023.

- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 avril 2023.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.villemsh.ca ou en obtenir une copie en effectuant la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villemsh.ca ou par téléphone au 450 467-2854, poste 2218, et que ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 11 avril 2023

(S) *Michel Poirier*

_____
MICHEL POIRIER
GREFFIER ADJOINT